

**CRDI**  
Centre de Recherche pour le Développement International

---

**COPES-AOC**  
Communauté de Pratique en EcoSanté de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

---

---

## **Plan de mobilisation des ressources financières pour l'institutionnalisation de l'approche écosanté en Afrique de l'Ouest et du Centre : 2007 - 2009**

---

---

**Impact Consultants**  
Tél. 21 30 96 50 - Fax 21 30 34 25 - 01 BP 3063 Cotonou, Bénin

---

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>   | <b>3</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b>   | <b>4</b>  |
| <b>1. OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES</b>   | <b>5</b>  |
| 1.1. RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES SUR LA STRATEGIE D'INSTITUTIONNALISATION DE L'APPROCHE ECOSANTE                                     | 5         |
| 1.1.1. VISION   | 5         |
| 1.1.2. PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS  | 5         |
| 1.2. OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES   | 6         |
| <b>2. ANALYSE DES ATOUTS ET CONTRAINTES DES FOURNISSEURS DE RESSOURCES POTENTIELS ET LEUR POSITIONNEMENT PAR RAPPORT A LA STRATEGIE</b> | <b>6</b>  |
| 2.1. FOURNISSEURS DE RESSOURCES ACTUELS   | 6         |
| 2.2. NOUVEAUX FOURNISSEURS DE RESSOURCES POTENTIELS   | 8         |
| <b>3. ANALYSE DE LA COMPETITIVITE</b>   | <b>11</b> |
| 3.1. PRINCIPAUX CONCURRENTS : FORCES ET FAIBLES   | 11        |
| 3.2. LES AVANTAGES COMPARATIFS  | 11        |
| 3.3. PROJECTIONS DE RECETTES SUR LES 3 PROCHAINES ANNEES  | 12        |
| <b>4. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES</b>  | <b>12</b> |
| 4.1. COMPOSANTES ET ACTIVITES DE LA STRATEGIE   | 12        |
| 4.2. MISE EN PLACE DE NOTRE STRATEGIE   | 15        |
| <b>5. CONDITIONS PREALABLES</b>   | <b>17</b> |
| 5.1. VOLONTE POLITIQUE MANIFESTE DES AUTORITES ACADEMIQUES ET L'ENGAGEMENT DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES                              | 17        |
| 5.2. INTERNALISATION DE LA STRATEGIE  | 17        |
| 5.3. RESPONSABILISATION DE CHAQUE PARTIE PRENANTE   | 17        |
| 5.4. APPUI DU CRDI  | 17        |
| 5.5. AMELIORATION PERMANENTE DU NIVEAU DE LA QUALITE DU TRAVAIL   | 17        |
| <b>ANNEXE</b>   | <b>18</b> |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|           |   |
|-----------|---|
| AUF       | Agence Universitaire de la Francophonie                                 |
| COPES-AOC | Communauté de Pratique en Ecosanté de l'Afrique de l'Ouest et du Centre |
| CRDI      | Centre de Recherche pour un Développement International                 |
| CSRS      | Centre Suisse de la Recherche Scientifique                              |
| BAD       | Banque Africaine de Développement                                       |
| FEM       | Fonds pour l'Environnement Mondial                                      |
| ACBF      | Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique                 |
| IEPF      | Institut Francophone pour l'Environnement et l'Energie                  |
| IFS       | Fondation Internationale pour la Science                                |
| NEPAD     | Nouveau Partenariat pour un Développement de l'Afrique                  |
| OMD       | Objectifs du Millénaire pour le Développement                           |
| OOAS      | Organisation Ouest Africaine de la Santé                                |
| PNUE      | Programme des Nations Unies pour l'Environnement                        |
| TICs      | Technologies de l'Information et de la Communication                    |
| UE        | Union Européenne  |
| UNESCO    | Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture           |

## INTRODUCTION

Les universités d'Abomey-Calavi (Bénin), d'Abobo Adjamé et de Cocody (Côte d'Ivoire), de Ouagadougou et le Groupe 2i (Burkina-Faso) et de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (Cameroun), en partenariat avec la COPES-AOC et avec l'appui technique et financier du CRDI ont initié en 2006 l'élaboration d'un plan stratégique d'institutionnalisation de l'approche écosanté couplé à un plan de mobilisation des ressources. Le but ultime de cette démarche est de promouvoir le développement durable et de contribuer à l'atteinte des OMD et des objectifs du NEPAD à travers la formation et la recherche dans les universités d'Afrique de l'ouest et du centre.

En effet, l'approche Ecosanté est une démarche qui aborde les problèmes environnementaux et de santé de manière systémique, en s'appuyant sur les trois piliers essentiels que sont la transdisciplinarité, la participation et l'approche équité-genre. Son objectif est de « définir des interventions qui permettront une meilleure gestion des écosystèmes en vue d'améliorer la santé des êtres humains tout en préservant ou en améliorant la santé des écosystèmes dans leur ensemble».

Le présent plan de mobilisation des ressources s'inscrit dans le processus d'institutionnalisation de l'approche écosanté. Il concerne la mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources démarrée en avril 2007. Il est structuré en cinq parties :

- Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources
- Analyse des atouts et contraintes des fournisseurs de ressources potentiels et leur positionnement par rapport à la stratégie
- Analyse de la compétitivité
- Stratégie de mobilisation des ressources
- Conditions préalables

## 1. OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

### 1.1. Rappel de quelques généralités sur la stratégie d'institutionnalisation de l'approche écosanté

#### 1.1.1. Vision

L'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources participe à la réalisation de la vision et des ambitions de développement que les acteurs se sont fixés à travers la stratégie d'institutionnalisation de l'approche.

Les universités et la COPES-AOC se sont données pour vision de **«réconcilier l'homme avec son environnement à travers l'éducation et la recherche en vue d'un développement durable»**.

Cette vision se décline en trois ambitions :

1. Développer des mécanismes de « réseautage » et de monitoring des initiatives de recherche et d'éducation en vue du développement durable dans les universités et écoles de formation supérieure de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
2. Intégrer l'approche écosanté dans les universités et écoles de formation supérieure de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
3. Œuvrer pour l'utilisation par les décideurs politiques, les institutions de développement, la société civile, les professionnels des résultats des projets de recherche action dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement en Afrique de l'Ouest et du Centre

#### 1.1.2. Principaux services offerts

- Formation présentielle en écosanté dans les universités
- Concours annuel "Boursiers écosanté" à l'intention des étudiants doctorants ou en DEA
- Formation à distance en écosanté
- Formation continue à l'intention des professionnels des ONG, des institutions de développement, etc.
- Recherche action sur les thématiques qui mobilisent la communauté internationale telles que : les changements climatiques<sup>1</sup>, la gestion de l'assainissement et des déchets en milieu urbain et péri urbain, la gestion intégrée des ressources en eaux, la désertification, etc...

---

<sup>1</sup> En mai 2006, le CRDI, organisme canadien et le Department for International Development (DFID) du Royaume Uni ont lancé conjointement le programme d'Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA), programme de recherche quinquennal d'un montant de 65 milliards de dollars canadiens pour soutenir les efforts africains visant à renforcer les capacités d'adaptation sur le continent.

## **1.2. Objectifs de mobilisation des ressources**

Le présent plan de mobilisation des ressources est élaboré sur un horizon de 3 ans (2007-2009) et vise un triple objectif :

- Augmenter de 50 % au moins les ressources financières actuelles de mise en œuvre de la stratégie d'institutionnalisation de l'approche écosanté d'ici 2008
- Etablir de nouvelles relations de partenariats avec deux (2) autres partenaires techniques et financiers au moins et mobiliser les financements auprès de ceux-ci d'ici 2008
- Définir les conditions nécessaires à la création d'un fonds de recherche en développement durable

## **2. ANALYSE DES ATOUTS ET CONTRAINTES DES FOURNISSEURS DE RESSOURCES POTENTIELS ET LEUR POSITIONNEMENT PAR RAPPORT A LA STRATEGIE**

Cette partie décrit les forces et contraintes des partenaires actuels et les nouveaux partenaires potentiels identifiés par la COPES-AOC et les universités.

### **2.1. Fournisseurs de ressources actuels**

Le principal partenaire technique et financier est le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI). Depuis plus d'une décennie, le CRDI a financé tous les projets écosanté initiés et mis en œuvre dans la sous région Afrique de l'Ouest et Centrale.

L'Agence Universitaire Francophone est le second partenaire qui s'est engagé officiellement en mars 2006 pour accompagner la COPES-AOC et les universités signataires de la déclaration de Dakar dans la promotion de l'approche écosanté. Une requête a été préparée et soumise par la COPES-AOC à l'AUF pour financer un volet d'activités de la stratégie d'institutionnalisation de l'approche écosanté.

**Tableau 1** : Forces et faiblesses des fournisseurs de ressources actuels

| Fournisseurs de ressources actuels | Forces  | Contraintes  |
|------------------------------------|---|--|
| CRDI                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CRDI finance la formation, la recherche</li> <li>- Le CRDI est l'un des pionniers de la promotion de l'approche écosanté avec la création d'un programme écosanté</li> <li>- Le CRDI a déjà financé en Afrique de l'Ouest du Centre plusieurs projets écosanté</li> <li>- L'existence d'un projet de renforcement des capacités en mobilisation des ressources en cours d'exécution</li> <li>- Le CRDI à travers sa division des Partenariats et de Développement des Affaires (DPDA) promeut les partenariats avec les partenaires techniques et financiers du monde entier</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les financements du CRDI sont répartis dans 4 domaines (environnement et gestion des ressources naturelles, technologie de l'information et de la communication au service du développement, innovation, politique et science et politique sociale et économique)</li> <li>- Les ressources allouées par le CRDI pour la promotion de l'approche sont insuffisantes (de l'ordre de 500 000 \$ canadien sur 2 ans)</li> <li>- Existence d'autres communautés de pratique en Amérique Latine, Asie et Afrique du Nord, partenaires du CRDI</li> </ul> |
| AUF                                | <p>Les universités signataires de la déclaration de Dakar sont membres de l'AUF</p> <p>Trois des cinq programmes d'actions développés par l'AUF intéresseraient les universités ci-dessus et la COPES-AOC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- environnement et développement durable solidaire au sein duquel il existe un réseau de recherche de l'AUF sur l'environnement et le développement durable</li> <li>- soutien et renforcement à l'excellence universitaire</li> <li>- Soutien des TICs au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche</li> </ul> <p>Grâce à ces trois programmes, des possibilités de financements des projets de recherche, des bourses de formation présentielle et à distance et des résultats des recherches existent.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 659 institutions de l'enseignement supérieur réparties dans 74 pays sont membres de l'AUF</li> <li>- Affiliation aux réseaux des chercheurs de l'AUF</li> <li>- Programmation chaque année d'un seul domaine ou thématique de recherche</li> </ul>  |

Source : Impact Consultants, Novembre 2007

## 2.2. Nouveaux fournisseurs de ressources potentiels

Les responsables des universités signataires de la déclaration de Dakar et de la COPES – AOC réunis à l’Hôtel Ibis à Abidjan les 24 et 25 mai 2007 pour le lancement de la phase pilote de la stratégie d’institutionnalisation de l’approche écosanté reconnaissent que le financement du CRDI est une « *aide pour se passer de l’aide* ». En d’autre terme, le financement du CRDI doit servir de levier pour mobiliser d’autres financements nécessaires à la prise en charge des bourses de recherche des étudiants, des formations et de l’organisation des ateliers.

Au total, une douzaine (12) d’institutions a été identifiée auprès desquelles des actions seront menées pour mobiliser de ressources additionnelles. Il convient de souligner que cette liste n’est pas exhaustive.

La revue documentaire et la recherche sur internet ont permis de disposer de quelques informations sur certains de ces fournisseurs de ressources en termes de possibilités de financements disponibles et de mécanismes pour y accéder. Il s’agit de :

- **L’Organisation des Nations Unies pour la Population (FNUAP)** : l’organisation apporte sur leur demande, une assistance aux pays en transition et à d’autres pays pour les aider à faire face aux problèmes de population et de santé en matière de reproduction et renforce la prise de conscience de ces problèmes dans tous les pays. Elle apporte une assistance technique et collabore avec des centaines d’universités à travers le monde pour étudier les problèmes de santé de la reproduction, conduire des travaux de recherches et exécuter des projets, former des individus, enfin formuler des programmes universitaires visant à mettre en place une capacité nationale dans le domaine de la population et du développement.
- **La Fondation Internationale pour la Science (IFS)** : c’est une organisation non gouvernementale à caractère international dont le secrétariat exécutif est basé à Stockholm en Suède. Elle mène des activités visant à renforcer les capacités scientifiques des pays en développement dans les domaines liés à la gestion durable des ressources biologiques et des ressources en eau. L’IFS est liée à 135 Organisations Affiliées basées dans 86 pays. Elle aide les jeunes scientifiques dans les pays en développement à faire d’eux les futurs meneurs de la recherche scientifique de pointe dans leur pays. Au Bénin, par exemple, l’IFS a financé les projets de recherche de plus d’une cinquantaine de chercheurs<sup>2</sup>.
- **Programme des Nations Unies pour l’Environnement (PNUE)**, est une agence de financement des enjeux environnementaux. C’est l’une des agences de mise en œuvre du Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) qui finance six domaines (diversité biologique, changement climatique, eaux internationales, désertification, couche d’ozone et les polluants organiques persistants) au même titre que le PNUD et la Banque Mondiale. Le PNUD, quant à lui finance des projets de renforcement des capacités dans le domaine de l’environnement (gouvernance en matière d’eau, diversité biologique, adaptation au changement climatique, gestion des sols, gestion des produits chimiques)

---

<sup>2</sup> Parmi eux, le Professeur Brice SINSIN, l’un des vices recteurs de l’université d’Abomey Calavi

- **La Banque Africaine de Développement (BAD)** : Elle s'est dotée d'une politique environnementale et d'un plan triennal 2005-2007 et finance les bourses de formation des jeunes africains dans divers domaines dont l'environnement. La BAD sensibilise les décideurs sur les questions environnementales et développe des partenariats avec les institutions et réseaux internationaux, ainsi qu'avec les organisations à vocation régionale et sous-régionale en matière de développement environnemental durable. Elle pourrait être intéressée par l'approche écosanté et les résultats obtenus par la COPES sur une dizaine d'années de pratique écosanté
- **Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)** : cette fondation n'intervient pas directement dans le domaine de l'environnement et de la santé, mais dans la professionnalisation du secteur privé et de la société civile. Elle est financée par la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Elle pourrait financer la formation des membres de la COPES.
- **Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Culture (UNESCO)** : Le programme Education Relative à l'Environnement (ERE) de l'UNESCO est l'un des programmes qui pourrait intéresser la COPES. Il est élaboré et exécuté par plusieurs unités et divisions de l'organisation, plus particulièrement dans le secteur de l'éducation et dans le secteur des sciences. Il couvre tous les niveaux de l'éducation, y compris la formation continue. Par ailleurs, il existe un Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique basé en Ethiopie avec un bureau régional à Dakar que la COPES peut approcher. Mais l'UNESCO ne finance que des institutions qui appartiennent aux réseaux avec lesquels elle est en partenariat
- **Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)** : elle intervient dans trois domaines : i) formation des formateurs, ii) Plaidoyer, iii) Gestion de l'information et iv) Coordination sous-régionale de la santé. L'OOAS n'offre des bourses ou des opportunités que si elles rentrent dans son plan stratégique ou programmes opérationnels. Les domaines prioritaires pris en compte par le plan stratégique sont : VIH/SIDA/TB, Paludisme, prévention de la cécité, survie de l'enfant, nutrition, médicaments et vaccins, formation, contrôle des épidémies et renforcement institutionnel écosanté. Depuis 3 ans, il est institué un programme d'insertion des jeunes professionnels ou PIJP ou YPIP en anglais. Ce dernier vise à apporter aux jeunes professionnels de l'espace CEDEAO les capacités pratiques et l'expérience pour une gestion durable des problèmes de santé.
- **Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** : l'OMS est impliquée dans la promotion de l'approche écosanté à travers les fonds régionaux Écosystèmes et santé humaine : un partenariat CRDI-FNU-PNUE-OMS-Fondation Ford-CSRS. Plusieurs projets ont été financés grâce à ce fonds. En Afrique de l'Ouest et du Centre, il s'agit de : i) élaboration de stratégies de réduction des risques de maladies diarrhéiques attribuables aux petits barrages en Afrique de l'Ouest : cas du barrage de Yitenga au Burkina-Faso et ii) Maîtrise de l'assainissement dans un écosystème urbain à Yaoundé, au Cameroun et impacts sur la santé des enfants de moins de cinq ans.
- **Union Européenne (UE)** : l'Union Européenne développe un programme dénommé EDULINK qui a pour but de renforcer les compétences des établissements d'enseignement supérieur (EES) des pays ACP dans trois domaines : i) institutionnel/administratif, ii) académique et iii) recherche et développement. Les projets sont financés à hauteur de 85 % et en association avec une université de l'Union Européenne

- **Institut Francophone pour l'Environnement et l'Energie (IEPF)** : Il implémente depuis 2004 le projet Maîtrise des Outils de Gestion de l'Environnement et du Développement (MOGED). Deux grandes activités de formation sont développées : i) évaluation environnementale et ii) économie de l'environnement.
- **Le Centre Suisse de la Recherche Scientifique (CSRS)** : Ce centre, installé en Côte d'Ivoire a pour mission d'encourager et de soutenir les recherches en partenariats Nord – Sud en Côte d'Ivoire et dans les pays de la région Ouest Africaine. Les activités de recherche sont menées dans quatre domaines : milieu naturel et diversité biologique, sécurité alimentaire et nutrition, parasitologie humaine et animale et environnement urbain. Le directeur actuel de cette institution est membre de la COPES ce qui constitue une bonne opportunité pour la promotion de l'approche écosanté dans la sous région ouest africaine.

**La liste des personnes à contacter dans ces institutions se trouve en annexe du document.**

### **2.3. Résumé des tendances attendues**

Il faut désormais donner la priorité à "l'environnement pour le développement" et non plus au "développement au détriment de l'environnement". Cette affirmation est tirée du dernier rapport du PNUE sur l'environnement intitulé « Etude Globale sur l'Environnement (GEO 4) ». Selon ce rapport publié 20 ans après le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) sur « Notre futur commun », les menaces les plus graves pour la planète notamment le changement climatique le taux d'extinction des espèces et le défi consistant à alimenter une population croissante, figurent parmi les nombreux problèmes qui n'ont pas été résolus et qui mettent l'humanité en danger.

Selon M. Steiner<sup>3</sup>, pendant que les problèmes anciens demeurent et que de nouveaux apparaissent, des institutions telles que le PNUE, établies pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes, restent faibles et souffrent d'un manque de ressources"

Théoriquement, au cours des prochaines années, beaucoup de ressources seront consacrées à la recherche de solutions à ces problèmes environnementaux. Le secteur de la formation et de la recherche ne restera pas en marge de cette révolution verte. Comme le souligne le rapport GEO 4, "les gouvernements doivent être au premier plan, les autres acteurs sont tous aussi importants pour réussir à atteindre le développement durable. Nous comprenons mieux les défis actuels et le moment est venu d'agir rapidement afin de sauvegarder notre survie et celle des générations futures."

---

<sup>3</sup> Secrétaire général adjoint et directeur exécutif du PNUE

### **3. ANALYSE DE LA COMPETITIVITE**

#### **3.1. Principaux concurrents : forces et faiblesses**

Les principaux concurrents de la COPES-AOC et des universités signataires de la déclaration de Dakar pour la promotion de l'approche écosanté sont les communautés de pratique de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient (CoPEH - MONA) et de l'Amérique Latine et des Caraïbes (CoPEH - TLAC).

Les deux communautés de pratique en écosanté des régions de l'Amérique Latine et des Caraïbes, du Moyen Orient et d'Afrique du Nord sont très structurées avec une définition des rôles et responsabilités de chaque partie prenante. Au niveau de la CoPEH - TLAC, chaque région a une expertise et un groupe de chercheurs et chercheuses est responsabilisé sur une thématique donnée.

En dehors du partenaire commun qui est le CRDI, les deux communautés de pratique ont d'autres partenaires. C'est le cas de la Ford Fondation du Caire partenaire de la CoPEH-MONA. Les deux communautés sont plus connues en raison des outils de communication qu'elles ont développés notamment leur site web et des rencontres périodiques qu'elles organisent pour promouvoir l'approche écosanté.

Au niveau de l'Amérique Latine - Caraïbes, le cours écosanté est enseigné dans un programme de master dans les universités. Ce qui ne serait pas le cas en Moyen Orient et l'Afrique du Nord où le cours écosanté est enseigné à travers une formation continue et un concours organisé chaque année à l'intention des jeunes chercheurs et chercheuses par la CoPEH - MONA.

#### **3.2. Les avantages comparatifs**

Qu'est ce qui nous distingue de nos concurrents ? Quel est notre créneau ? Fournissons - nous un service que personne d'autre ne fournit dans les mêmes conditions ?

Le processus d'institutionnalisation de l'approche écosanté a reçu un engagement politique fort des autorités académiques des universités et écoles de formation concernées. Cet engagement se traduit par la participation de ces autorités aux différentes étapes clés du processus. Cette volonté politique devrait se traduire également dans la mobilisation des ressources.

En choisissant comme porte d'entrée l'enseignement du cours écosanté dans les programmes de formation existants au niveau des universités et écoles supérieures, les autorités académiques et les membres de la COPES-AOC ont décidé de sensibiliser et de former les enseignants sur l'approche écosanté et par ricochet, de disposer d'une masse critique d'enseignants capables d'en faire la promotion. D'autre part, la plupart des programmes de formation (DESS, DEA) susceptibles d'intégrer le cours de base en écosanté s'autofinancent à partir des frais de formation. Ces frais varient d'un pays à un autre ou d'une institution à une autre. D'une manière générale, ils sont compris entre 250 000 et 500 000 f CFA. Ces ressources propres des universités et écoles constitueront leurs contributions pour le financement de l'institutionnalisation de l'approche.

L'organisation des formations continues en écosanté aux responsables des institutions de développement tels que ONG, programmes et projets devrait non seulement permettre de promouvoir l'approche écosanté auprès de cette cible mais également générer des ressources additionnelles aux universités et écoles ainsi qu'à la COPES-AOC. Celle-ci permettra également d'établir une passerelle entre la recherche et les actions de développement grâce à la diffusion des résultats de recherche en écosanté auprès de cette cible.

Enfin, les autorités académiques et les responsables de la COPES-AOC veulent inscrire le processus dans la durabilité en créant un fonds de recherche en développement durable. Ce qui permettra d'assurer l'auto financement des projets de recherche et de réduire la dépendance financière des chercheurs et chercheuses.

### 3.3. Projections de recettes sur les 3 prochaines années

Le projet d'institutionnalisation de l'approche écosanté et de mobilisation des ressources sur les 3 années a été évalué à 513 949 000 fcfa. La contribution du CRDI est de 688 000 CAD soit 309 600 000 fcfa (1 CAD = 450 fcfa) sur les trois années. Le financement qui reste à mobiliser sur les trois ans est estimé à 204 349 000 fcfa au moins.

Les recettes attendues ou à mobiliser pour les 3 ans pour compléter le financement du CRDI sont estimées à plus de 205 000 000 fcfa.

**Tableau 2** : Récapitulatif des recettes à mobiliser sur les 3 prochaines années

|  | Montant (en FCFA)  |
|--|--------------------|
| Budget prévisionnel de la stratégie d'institutionnalisation de l'approche écosanté sur 3 ans                     | 513 949 000        |
| Financement mobilisé auprès du CRDI  | 309 600 000        |
| <b>Financement à mobiliser auprès des fournisseurs de ressources identifiés au cours des 3 prochaines années</b> | <b>204 349 000</b> |

Source : Impact Consultants, Novembre 2007

## 4. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

### 4.1. Composantes et activités de la stratégie

Elle consistera à répondre aux questionnements suivants : i) comment assurer la promotion des services offerts par les universités et la COPES-AOC en écosanté?, ii) quelles sont les voies les plus efficaces ? et iii) quels matériels faut-il développer ?

En effet, la stratégie de mobilisation des ressources proposée est constituée de composantes. Chacune des composantes regroupe plusieurs activités.

### **Composante 1 : Marketing et promotion de l'approche écosanté et des services fournis**

Cette composante regroupe essentiellement les activités de promotion de l'approche écosanté qui rendent visibles les promoteurs de cette stratégie auprès des fournisseurs des ressources et des publics cibles. Il s'agit de :

- finaliser la conception du logo de la COPES-AOC
- concevoir et éditer une plaquette plus attractive sur l'institutionnalisation de l'approche écosanté en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette nouvelle plaquette présentera les résultats des projets de recherche en écosanté exécutés dans chaque pays.
- actualiser régulièrement les informations sur le site web de la COPES-AOC
- recenser et participer à quelques conférences en rapport avec les domaines environnement-santé et saisir l'opportunité pour se faire connaître et présenter la stratégie d'institutionnalisation de l'approche écosanté

### **Composante 2 : Développement de relations partenariales avec de nouveaux fournisseurs de ressources**

Cette composante regroupe toutes les activités visant à développer des relations partenariales avec les fournisseurs potentiels identifiés en vue de disposer de ressources nécessaires. Elles consisteront à :

- renforcer les capacités des responsables des programmes de formation et les membres de la COPES-AOC en mobilisation des ressources
- rechercher des informations complémentaires plus détaillées sur les fournisseurs des ressources en contactant par écrit certains fournisseurs directement, les ambassades des pays (zones d'intervention, priorités programmatiques, niveau d'appui, cycle de financement, etc.)
- préparer et transmettre aux fournisseurs des ressources potentiels un « résumé conceptuel » ou un « concept paper » de la stratégie d'institutionnalisation de l'approche écosanté
- faire le suivi des demandes de financement auprès des fournisseurs de ressources
- collecter les ressources

### **Composante 3 : Pérennisation de la stratégie**

Elle regroupe les activités qui visent à mettre en place un mécanisme de pérennisation de la stratégie en vue de réduire la dépendance financière des promoteurs du projet d'institutionnalisation de l'approche écosanté. Ces activités sont les suivantes :

- maintenir et renforcer les liens avec les fournisseurs
- réaliser une étude sur la faisabilité technique, juridique et financière pour la création d'un fonds de recherche en environnement et sciences humaines
- mettre en place et animer le dispositif de monitoring
- évaluer et actualiser le plan de mobilisation des ressources : il est essentiel de faire un bilan de l'exécution de la stratégie et de tirer les enseignements nécessaires pour planifier la nouvelle stratégie
- organiser une table ronde des fournisseurs : il s'agit de présenter les résultats de l'évaluation aux fournisseurs de ressources qui ont accompagné les universités et la

COPES-AOC au cours de cette première phase, de leur présenter la nouvelle stratégie et de solliciter leur soutien. D'autres nouveaux fournisseurs de ressources pourraient être invités à cette rencontre.

## 4.2. Mise en place de la stratégie

Le tableau ci-dessous présente les activités de la stratégie, les responsables en charge de leur exécution et la période d'exécution.

| Volet/Activités   | Responsable   | Période                               |
|---|---|---------------------------------------|
| <b>Composante 1 : Marketing et promotion de l'approche écosanté et des services fournis</b>   |   |                                       |
| Finaliser la conception du logo de la COPES-AOC   | Coordonnateur de la COPES-AOC avec l'appui du consultant en mobilisation des ressources | Novembre - décembre 2007              |
| Concevoir et éditer une plaquette plus attractive sur l'institutionnalisation de l'approche écosanté en Afrique de l'Ouest et du Centre   | Coordonnateur de la COPES-AOC avec l'appui du consultant en mobilisation des ressources | Novembre - décembre 2007              |
| Actualiser régulièrement les informations sur le site web de la COPES-AOC   | Informaticien webmaster   | Pendant les 3 années                  |
| Recenser et participer à quelques conférences en rapport avec l'approche écosanté   | Coordonnateur de la COPES-AOC   | Pendant les 3 années                  |
| <b>Composante 2 : Développement de relations partenariales avec de nouveaux fournisseurs de ressources</b>  |   |                                       |
| Renforcer les capacités des responsables des programmes de formation et des membres de la COPES-AOC en mobilisation des ressources  | Coordonnateur de la COPES-AOC avec l'appui du consultant en mobilisation des ressources | Décembre 2007                         |
| Rechercher des informations complémentaires plus détaillées sur les fournisseurs des ressources (zones d'intervention, priorités programmatiques, niveau d'appui, cycle de financement, etc.) | Consultant en mobilisation des ressources   | Novembre-décembre 2007                |
| Préparer et transmettre aux fournisseurs des ressources potentiels un « résumé conceptuel » ou un « concept paper » de la stratégie d'institutionnalisation de l'approche écosanté            | Coordonnateur<br>Consultant en mobilisation des ressources                              | Décembre 2007                         |
| Faire le suivi des demandes de financement auprès des fournisseurs de ressources  | Responsable de chaque pays  | Pendant les 3 années                  |
| <b>Composante 3 : Pérennisation de la stratégie</b>   |   |                                       |
| Maintenir et renforcer les liens avec les fournisseurs  | Coordonnateur et responsable de chaque pays   | Pendant les 3 années                  |
| Réaliser une étude sur la faisabilité technique, juridique et financière pour la création d'un fonds de recherche en environnement et sciences humaines                                       | Coordonnateur de la COPES-AOC avec l'appui d'un consultant                              | Au cours de la 2 <sup>ème</sup> année |
| Mettre en place et animer le dispositif de monitoring   | Informaticien   | Décembre 2007                         |

|  |                               |   |
|--|-------------------------------|---|
| Evaluer et actualiser le plan de mobilisation des ressources | Coordonnateur de la COPES-AOC | 4 <sup>ème</sup> trimestre de la 3 <sup>ème</sup> année |
| Organisation d'une table ronde des fournisseurs              | Coordonnateur de la COPES-AOC |   |

## **5. CONDITIONS PREALABLES**

Il s'agit ici des conditions nécessaires à l'implantation réussie de cette stratégie. On peut citer :

### **5.1. La volonté politique manifeste des autorités académiques et l'engagement de toutes les parties prenantes**

Elle est la condition sine qua non pour l'exécution de cette stratégie. Les autorités académiques des différentes universités et les responsables doivent assurer le portage politique de cette stratégie pour garantir son exécution et sa réussite.

### **5.2. L'internalisation de la stratégie**

Chaque partie et chaque responsable à différent niveau doit s'approprier la stratégie et s'investir dans son exécution. La restitution et la mise à disposition du document de stratégie à tous les responsables de programmes et enseignants impliqués dans l'institutionnalisation de l'approche écosanté demeurent l'une des solutions idoines.

### **5.3. La responsabilisation de chaque partie prenante**

L'exécution de la stratégie ne s'aurait être l'œuvre d'une seule personne. Pour être efficace et atteindre les objectifs fixés par la stratégie, il faut mettre en place une bonne organisation de l'ensemble des parties prenantes et une décentralisation des responsabilités. A tous les niveaux, chaque personne doit être responsabilisée sur une activité avec des résultats bien précis.

### **5.4. L'appui du CRDI**

Sans ressources (humaines, financières et matérielles), il ne serait pas possible d'opérationnaliser la stratégie. Le CRDI s'est engagé financièrement pour soutenir l'initiative des universités et écoles de formation et la COPES-AOC. Ces dernières doivent maintenir et entretenir cet appui du CRDI. Ce qui implique le respect des principes de bonne gouvernance dans la gestion du projet (transparence, compte rendu, monitoring, etc.)

### **5.5. L'amélioration permanente du niveau de la qualité du travail**

Les universités et écoles de formation et la COPES-AOC pour continuer de bénéficier de la confiance des fournisseurs de ressources doivent davantage travailler pour maintenir la qualité de leurs travaux et mieux, l'améliorer. Par ailleurs, la présence de concurrents exigera de la créativité et une démarche permanente d'innovation pour garantir une grande qualité des services offerts et des résultats des travaux de recherche.

## ANNEXE

**Tableau 3** : Quelques informations sur les fournisseurs de ressources potentiels identifiés

| Fournisseurs de ressources               | Contacts   |
|--|--|
| FNUAP                                    | Ms. Angela Walker : <a href="mailto:awalker@unfpa.org">awalker@unfpa.org</a><br>+ 221 33 869 - 7671<br>Mobile : + 221 77 508 0745<br>Dakar - Sénégal   |
| Fondation Internationale pour la Science | Grev Turegatan : 19, SE-114-38 Stockholm, Suède<br>Tél : + 46 8 545 818 00 ; Fax : + 46 8 545 818 01<br><a href="http://www.ifs.se">www.ifs.se</a>   |
| PNUE                                     | <p><u>United Nations Environment Programme UNEP</u><br/>(Last updated June 30, 2003)</p> <p>Environmental Education and Training Unit EETU,<br/>Division of Environmental Policy Implementation</p> <p>UNEP, 47074<br/>Nairobi 00100,<br/>KENYA<br/>TEL: +254 2 623381<br/>FAX: +254 2 623917<br/>E-mail: <a href="mailto:Akpezi.Ogbugwe@unep.org">Akpezi.Ogbugwe@unep.org</a><br/>Website: <a href="http://www.unep.org/Training">http://www.unep.org/Training</a></p> <p>Head : Ms Akpezi Ogbugwe, Head, Environmental Education and Training, Division of Environmental Policy Implementation, United Nation Environmental Programme<br/>Contact: Ms Akpezi Ogbugwe</p> |
| BAD                                      | Contact: Joachim Arrey, +216 71 10 26 12, <a href="mailto:j.arrey@afdb.org">j.arrey@afdb.org</a>   |
| ACBF                                     | Rutendo Kambarami<br>Chargée de relations publiques<br>Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)<br>Tél: +263-4-700208/790398/9<br>Fax: +263-4-702915, 792894<br>Email: <a href="mailto:r.kambarami@acbf-pact.org">r.kambarami@acbf-pact.org</a>  |
| UNESCO                                   | Contact UNESCO<br>Julia Heiss<br>Section de l'enseignement de la Science et Technologie<br>Tel: +331 456 81036<br>Fax: +331 456 85626<br><u>e-mail</u> : <a href="mailto:j.heiss@unesco.org">j.heiss@unesco.org</a><br>Réseau UNITWIN en gestion environnementale (270), établi en   |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>1997 à l'Université Griffith (Australie)<br/> Prof. Bill Hogarth, Griffith University, Faculty of<br/> Environmental Sciences</p> <p>Téléphone - travail - 617 38 75 74 31<br/> - Télécopieur - 617 38 75 52 82</p> <p>- Ville - Nathan, Brisbane<br/> - Code postal - QLD 411<br/> Pays - Australia<br/> Université Griffith</p> |
| OOAS  | <p>Email : <a href="mailto:wahooas@fasonet.bf">wahooas@fasonet.bf</a><br/> Site Web : <a href="http://www.wahooas.org">www.wahooas.org</a></p>   |
| UE  | <p>Site Internet: <a href="http://www.acp-Unité de Gestion du Programme">www.acp-Unité de Gestion du Programme</a><br/> <a href="http://www.acp-edulink.eu">www.acp-edulink.eu</a><br/> Email : <a href="mailto:info@acp-edulink.eu">info@acp-edulink.eu</a> ou par Fax : +32 2 280 1406</p>   |
| IEPF  | <p>Responsable du projet :<br/> DIABATE, Sory ibrahima<br/> <a href="http://WWW.iepf.org">WWW.iepf.org</a></p>   |
| Centre Suisse de la<br>Recherche Scientifique | <p>CSRS - 01 B.P. 1303, Abidjan 01 - Tél. : (+225) 23 47 27 90 Fax :<br/> (+225) 23 45 12 11 - Email : <a href="mailto:info@csrs.ci">info@csrs.ci</a><br/> Guéladio CISSE - Directeur</p>  |

Source : Impact Consultants, Novembre 2007